

Métiers en tension

Déclaration du groupe UNSA

La première saisine de la commission Travail et Emploi de cette nouvelle mandature nous amène dans un temps très court à réfléchir sur un sujet qui existe depuis des décennies, « les métiers en tension ». Ce sujet a pris une acuité plus vive à l'issue de la crise sanitaire et des changements démographiques. Dans certains endroits de notre économie se sont plutôt « de filières en tensions » dont il faudrait parler, se sont aujourd'hui des pans entiers de notre économie qu'il faut réorganiser.

Pour l'UNSA, les profondes mutations structurelles du monde du travail, les transitions technologiques, ont eu des conséquences sur les formes et sur le statut de l'emploi, les conditions et la qualité du travail ne sont pas étrangères à cet état de fait. La pandémie a été un révélateur voire un accélérateur de ces tensions. Cette situation a encore plus fragilisé les entreprises qui avaient un modèle économique déjà très tendu.

Légitimement beaucoup de salariés se sont réinterrogés sur la notion du partage vie privée, vie au travail. La qualité de vie et le sens au travail intégrant entre autres, les conditions de ce travail, les rémunérations, l'image du métier ou de la filière mais également l'accès et le coût du logement, du transport, des solutions de gardes d'enfants ou aides adaptées et bien sûr les perspectives d'évolution professionnelle.

Tous ces critères sont devenus beaucoup plus importants pour beaucoup de salariés. Le télétravail a aussi généré pour certains une solution pour d'autres des frustrations, tout cela conditionne souvent des changements de stratégie de vie et une réflexion sur le parcours professionnel. Le groupe UNSA partage la plupart des constats et des préconisations de cet avis et nous voterons ce texte.

Néanmoins, nous considérons que nous ne pouvons exclure une réflexion profonde sur les rémunérations, sur la valorisation des métiers ainsi que sur l'accompagnement du transfert des compétences entre secteurs et métiers.

En outre l'école publique, en responsabilité de la formation initiale et de l'appropriation par le plus grand nombre des savoirs de base est un des ciments de notre république. Elle forme aussi des citoyens libres et éclairés, leur donnant tout au long de leur scolarité les clés pour faire leurs propres choix. Ces choix, les élèves doivent aussi pouvoir les faire dans leur orientation et l'UNSA plaide depuis longtemps pour une réforme ambitieuse en la matière.

Aujourd'hui plus d'un tiers des salariés de notre pays n'exerce pas un métier en lien avec les études effectuées, ce chiffre doit être mis en regard du nombre d'élèves orientés par défaut vers des filières qui ne leur convenaient pas. Une information et réflexion sur le parcours en lien avec les métiers de notre économie et la formation professionnelle, complément à cette formation initiale est nécessaire.

Pour l'UNSA, dans ce cadre, la réalité d'un service publique de l'orientation et de la formation tout au long de la vie informant, orientant, accompagnant les jeunes et tous les

salariés de notre pays est indispensable. Ce dispositif s'inspirant de ceux existant (SPO, CEP...) doit être beaucoup plus en phase avec les branches, pôle emploi et les territoires. Cela demande une réelle volonté politique et les moyens en conséquence